

Cuivré des marais (*Lycaena dispar*)

Code Natura 2000 : 1060

Classification

Classe des Insectes
Ordre des Lépidoptères
Famille des Lycaenidés

Statuts de protection

Annexe II et IV - Directive Habitats
Annexe II – Convention de Berne
Protection nationale



Male de Cuivré des marais



Ancienne peupleraie en vallée du Dinan

Description de l'espèce

Papillon orangé de 3 à 4 cm d'envergure, le Cuivré des marais est le plus grand des Cuivrés. Il est particulièrement caractéristique : le mâle a le dessus des ailes orangé vif bordées de noir, la femelle a de grandes zones sombres et quelques tâches sur fond orange. Le dessous des ailes est proche chez les deux sexes : l'aile postérieure est velouté blanc à bleu clair avec des petites tâches noires cerclées de blanc et une ligne orangée ; l'aile antérieure est orangée avec des tâches noires cerclées de blanc et une bordure grisée.

Biologie et habitats

Ce lépidoptère se reproduit principalement sur les plantes de la famille des Oseilles (*Rumex sp.*), en particulier sur *Rumex crispus*. Il apparaît fin mai et produit une deuxième génération en août/septembre. Les mâles sont territoriaux et attendent les femelles sur des supports. Ce Rhopalocère se nourrit à l'état adulte du nectar de diverses fleurs, en particulier celles des zones humides ou riveraines.

Ce papillon est un hôte des prairies humides : prairies inondables, marais, voire fossés, bordures de ruisseaux ou friches. Il recherche principalement les milieux ouverts, ensoleillés et fauchés tardivement. La présence de plante de la famille des Oseilles (*Rumex sp.*) est importante dans l'habitat. De plus, les grandes entités ouvertes de milieux humides permettent à des populations plus importantes de se maintenir.

Répartition

Lors d'une prospection fin mai, une nouvelle station pour la Sarthe a été découverte en vallée du Dinan sur la commune de Flée. Une deuxième prospection quelques jours plus tard a permis de mettre en évidence sa reproduction dans les prairies humides sur une extension potentielle (œufs trouvés en aval de la vallée du Dinan et sur le ruisseau de la Cailletière, un affluent du Dinan). La présence de ce papillon en aval du ruisseau du Dinan montre qu'il peut continuer à remonter la vallée.

Mesures de gestion favorable

- Préservation des prairies humides et mégaphorbiaies : pas de drainage, pas de mise en place de cultures ou de boisement, pas d'urbanisation.
- Gestion par fauche ou pâturage de façon extensif (fauche tardive, faible chargement).